

# COMMUNE DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

n°20/décembre 2020-Janvier 2021

## *Bulletin municipal 2020*

CAMBRE D'AZE  
2750m



66210 FRANCE  
**SAINT PIERRE  
DELS FORCATS**

### Le Mot du Maire

#### Sommaire:

- Le mot du Maire
- Le nouveau conseil municipal
- L'État civil
- L'Éclairage public
- L'école
- Le comité des fêtes
- La Forêt
- Le Syndicat de l'eau
- Les nouvelles du Cambre d'Aze
- Le bilan sécurité
- La bibliothèque
- Nouvelle correspondante locale de l'Indépendant

Voilà six mois que nous avons été élus au sein du conseil municipal de Saint Pierre Dels Forcats, six mois qui sont passés très vite.

Petit à petit chacun(e) d'entre nous prend ses marques, monopolise la commission qu'il a choisi suivant ses goûts et compétence, se fond dans le groupe. Je tiens particulièrement à les remercier toutes et tous, pour leur engagement, assiduité, et tout l'intérêt qu'ils portent à leur village.

Je remercie également les équipes, technique et administrative pour leur accueil.

Ce début de mandat est particulier, Covid 19 oblige. Ainsi la plus grande vigilance est constante, le port du masque n'est plus retenu comme une action inaccoutumée mais ordinaire.

Aux niveaux des réalisations, nos premiers travaux ont été l'aménagement par notre équipe technique de deux bureaux au deuxième étage de la mairie. Ils abriteront les services intercommunaux œuvrant au syndicat de l'eau et à celui du syndicat intercommunal d'exploitation du Cambre d'Aze.

La préparation du prochain budget devrait intégrer en priorité la réalisation de projets prévus pendant la dernière mandature.

Bien que la réflexion ait été portée sur un programme d'actions ciblées avec un échéancier sur la durée du mandat, leurs plans de financement permettront de s'assurer dans la plus grande transparence, dans quelles mesures elles vont pouvoir s'engager financièrement.

Voilà ce que je peux vous dire sur ce premier semestre de responsabilité sur la commune de St Pierre.

En espérant des lendemains bien meilleurs, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année avec l'espoir de connaître une année 2021 se dérouler sous d'heureux auspices.

Je vous souhaite encore une très belle année 2021.

Pierre BLANQUÉ

## Le nouveau conseil municipal



① **Pierre BLANQUE** : Maire et Président du Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Cambre d'Aze (SIECA)

Délégations : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM), Parc Naturel Régional (PNR), Pays Terres Romanes, Association Neiges Catalanes, Syndicat mixte ouvert des stations de montagne des PO, Syndicat intercommunal des langues catalane et occitane, Association Pyrénées Catalanes Nordiques, COM-COM.

### Adjoints

② **Ghislaine LINTZ**, première Adjointe, chargée des finances — Délégation Parc Naturel Régional (PNR), COM-COM.

③ **Claude GAURENNE**, deuxième Adjoint, chargé des travaux, de l'environnement et du patrimoine - Délégation au SIVM, SIECA, Sydeel66.

④ **Vincent ECHARD**, troisième Adjoint, chargé de la forêt et de l'agriculture — Délégation au Syndicat Intercommunal de Télévision (SITV), Syndicat Intercommunal de l'Abattoir, Association communes forestières, commission communale des impôt directs (CCID).

### Conseillers municipaux

⑤ **Daniel FOURNIER**, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement du Cambre d'Aze (SIAEPA), CCID.

⑥ **Noémie RODRIGUEZ** — Délégation suppléante au SIECA, SITV.

⑦ **Xavier BEGUE** : Démission en novembre 2020 suite à son départ de la commune.

⑧ **Jean-Marie PINEDE** : Délégué aux questions de défense - Correspondant tempête - Comité de pilotage Plan communal de Sauvegarde (maintien des personnes désignées dans le DOS, le COT, le PCC) - Délégation au SIAEPA, Syndicat Intercommunal de l'Abattoir.

⑨ **Martine INGLES** : délégation au SITV.

⑩ **Sylvie GAURENNE** : Délégation au SIECA, CCID.

⑪ **Alain BUL** : délégation CCID. Délégation suppléant au SITV.

Commissions municipales	Rapporteurs responsables
Urbanisme	Daniel FOURNIER – Noémie RODRIGUEZ
Travaux-environnement-patrimoine	Claude GAURENNE – Alain BUL
Finances- impôts	Ghislaine LINTZ – Sylvie GAURENNE
Agriculture- forêt	Vincent ECHARD – Jean-Marie PINEDE
Animation – communication-tourisme	Noémie RODRIGUEZ – Martine INGLES

# État civil 2020

## Mariage

Mme URRUTIA Émilie et Mme LOUIS Aurore, le 26 Septembre

## Décès

ALTMAYER Sandrine, le 2 Mars 2020

CARDONA Épouse MOLINIER Marie-Françoise, le 12 Avril 2020

TERRADE Jacqueline, Août 2020

## Naissances

Léna LEQUENNE, le 1<sup>er</sup> Janvier

Mathilde VACA, le 1<sup>er</sup> Février

Anaïs MEYER, le 12 Juin

Eden BONNAIRE, le 4 Août

Aytann HERVOIT, le 28 Octobre

### Une naissance inattendue dans la commune de Saint Pierre dels Forcats

La mairie de Saint Pierre dels Forcats a enregistré sa première naissance dans la commune depuis 1967 avec l'arrivée au monde dans des circonstances inattendues de Aytann, né le 28 Octobre 2020, dans la maison de ses parents. Aytann n'avait plus la patience d'attendre que papa et maman partent à la maternité. Une aventure que Jennifer et son compagnon Alexandre ainsi que Swann et Mayline, ses frères et sœurs, ne sont pas près d'oublier !



*Aytann entouré de sa famille*

## L'éclairage public

La commune s'est associée à l'opération « Le jour de la nuit » portée par l'association « Les petits ruisseaux », le 17 octobre dernier, en éteignant l'éclairage public.

L'objectif était d'observer le temps d'une nuit, l'impact de l'absence d'éclairage public sur notre environnement.

### « Le jour de la nuit » en chiffres

16 communes ont participé à l'opération : Angoustrine, Bolquère, Bourg-Madame, Dorres, Err, Estavar, Eyne, Font Romeu, Formiguères, La Cabanasse, La Lagonne, Latour de Carol, Osséja, Puigcerdà, Saillagouse et Saint-Pierre dels Forcats.

9 400 habitants concernés, soit les 2/3 de la population de notre territoire,

0,2 Tonne Equivalent Pétrole économisée,

1,4 Tonne de CO2 économisée,

0 acte de délinquance relevé par la gendarmerie.

### Pourquoi éteindre

Pour diminuer de manière significative nos factures d'électricité communale,

Pour permettre à la flore et à la faune locale (notamment les oiseaux, chauve-souris et insectes) de retrouver un espace de vie,

Pour réduire notre empreinte carbone,

Pour permettre à chacun d'entre nous de dormir dans l'obscurité,

Pour retrouver le plaisir d'observer les étoiles.

### Des communes pionnières

Certaines communes ont déjà franchi le pas à l'instar de Latour de Carol, qui depuis 2017 interrompt l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin. D'autres communes s'y sont associées plus récemment comme Osséja, Palau de Cerdagne... de minuit à 5 h du matin.

### Le coût de l'éclairage public à Saint Pierre

2019 : 17 246 €

2020 : 15 192 €

Courant 2019 une cinquantaine d'ampoules à incandescence des candélabres ont été remplacées par des ampoules à LED qui ont une durée de vie plus importante et une consommation moindre.



Depuis, les ampoules défectueuses sont systématiquement remplacées par des ampoules à LED, ce qui a déjà permis de réduire la facture énergétique.

La technologie actuelle permet de moduler l'intensité de l'éclairage public sur certains secteurs, pendant une durée choisie, ou de le couper une partie de la nuit (de minuit à 5 h par exemple).

La municipalité étudie actuellement ces différentes possibilités afin de réduire plus significativement notre facture d'éclairage public.

N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos avis :

Par mail : [mairie.stpierreforcats@wanadoo.fr](mailto:mairie.stpierreforcats@wanadoo.fr) ou par courrier : Mairie 21 grand rue, 66210 Saint Pierre dels Forcats.





# École

## UNE AUTRE ECOLE

Depuis le 2 novembre 2020, nous devons mettre obligatoirement à partir de 6 ans un masque pour aller à l'école. Nous nous lavons les mains fréquemment pendant 30 secondes. Aussi, nous respectons les gestes barrières et la distanciation.

Les seuls moments où nous retirons notre masque sont les temps de repas (midi et goûter), lorsque nous buvons et pendant les séances de sport si nous sommes à 2 mètres les uns des autres !

Beaucoup d'élèves disent que le masque tient chaud et ont l'impression qu'il empêche de respirer. Il tire parfois sur les oreilles. Aussi, le masque crée de la buée sur les lunettes ! Il est plus difficile également de se comprendre. Certains ont même des migraines le soir. Cependant, nous savons que c'est pour notre sécurité que nous devons le porter ! Avec les mesures de sécurité décidées par le gouvernement, nous n'avons pas pu visiter ni les musées de Perpignan ni la citadelle de Villefranche.

En contrepartie, le masque nous tient chaud lorsqu'il fait froid. Nous sommes mieux protégés contre beaucoup d'autres maladies. Si on ne s'est pas brossé les dents, personne ne le voit ! Et il est impossible de nous faire manger de la neige dans la cour !

## NOTRE EAU DU ROBINET

Le 20 novembre 2020, en compagnie de Daniel Lacotte et de parents d'élèves, nous sommes allés sur le Cambre d'Aze voir d'où vient l'eau que nous buvons et que nous utilisons dans nos villages de Saint Pierre, La Cabanasse et Mont-Louis. Nous avons vu les cabanes de captage de l'eau. En fait, nous récupérons l'eau qui coule directement sur la montagne. Cette eau va ensuite dans des canalisations qui l'amènent jusqu'aux lieux de réserve, les châteaux d'eau. L'eau est alors stockée puis envoyée vers les bâtiments des villages. Les eaux usées sont ensuite évacuées dans les égouts jusqu'aux stations d'épuration.

Le 27 novembre, nous avons visité celle de La Llagonne pour découvrir son fonctionnement. Alain Ferré nous a expliqué les différentes étapes de l'épuration de l'eau.

D'abord, il y a le dégrillage. Il sert à enlever tous les gros déchets solides (lingettes, sopalins...). Puis, un bassin d'aération permet de faire vivre des bactéries qui vont manger les micropolluants que nous ne voyons pas à l'œil nu.

L'eau passe dans un bassin de décantation. L'eau épurée (mais non potable !) part dans le ruisseau du Rialet, les boues seront placées dans les lits de séchage et seront transformées en terreau dans des usines. Nous avons appris qu'il ne fallait pas jeter de lingettes ou de papier Sopalin dans les toilettes.



*Alain FERRÉ explique le fonctionnement de la station d'épuration aux écoliers*



*Station d'épuration de La Llagonne*

# Comité des fêtes

Le Comité des fêtes a pour but de créer diverses manifestations attractives, éducatives, sportives ou culturelles.

Avec des équipes de bénévoles toujours aussi impliquées, le Comité des fêtes anime notre beau village.

Son rôle est de veiller à une bonne animation du village dont le seul objectif est de faire de St Pierre dels Forcats un village où il fait bon vivre !

Tous les membres de cette association, sans exception, sont heureux de se retrouver, peu importe la cause et malgré la crise sanitaire actuelle !

Au plaisir d'une prochaine retrouvaille à l'occasion d'une manifestation à St Pierre dels Forcats.

Noémie RODRIGUEZ

**Dimanche 16 août 2020**  
St Pierre dels Forcats  
Parking des pistes

**VIDE-GRENIERS** Emplacement : 5€

Inscriptions et renseignements au : 06.74.68.47.04  
ou 06.09.43.86.93  
Organisé par le comité des Fêtes de St Pierre

**A partir de 8h**  
(Accueil des exposants à partir de 7h30)

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

**Concours de Noël**  
Comité des Fêtes de St Pierre dels Forcats

Atelier créatif, décoration, gâteau, dessin, autres...  
Envoi une photo de ton Noël avant le 31/12/2020 par email : [comitedesfetes.stpierre@gmail.com](mailto:comitedesfetes.stpierre@gmail.com)

Pour que la photo soit valide : Il doit y avoir d'inscrit Comité des Fêtes de Noël ainsi que la date du jour au stylo sur la main DV sur une feuille A4 DV ton visage doit apparaître sur la photo.  
Conditions : Une seule photo par participant. Le comité se réserve le droit de demander des photos supplémentaires.

A GAGNER :  
- 18 ans : Une switch  
+ 18 ans : Une machine à Thé.

Info : 0674684704  
Joyeuses Fêtes

Comité des Fêtes  
Saint Pierre dels Forcats

**LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL**

Jusqu'au 18 décembre 2020 dans le hall de la mairie de St Pierre (si fermée mettre dans la boîte à lettre de la Mairie)  
Tous les enfants peuvent y laisser leur lettre.  
Mais que le Père Noël puisse répondre. Il ne faut pas oublier d'indiquer nom, prénom et adresse postale !

**CONCOURS**  
COMITE DES FETES DE ST PIERRE DELS FORCATS

Suite au retrait de la vente de gobelets jetables le comité des fêtes organise un concours pour trouver

*Le logo du comité des fêtes*

Règlement : 1 logo par participant - Ouvert à tous : Cerdagne/Capcir/Conflent - De 9 à 99 ans -

Que nous apposerons sur des terres ECOOUP.

Le dessin qui sera retenu terra son artiste récompensé. Vous avez jusqu'au 3 mai 2020 pour nous proposer vos idées.

EMAIL : [COMITESPETERES.STPIERRE@GMAIL.COM](mailto:COMITESPETERES.STPIERRE@GMAIL.COM)

**Concours de dessin dessine ton carnaval**

Du 18 février 2020 au 5 avril 2020

Attention ! N'oubliez pas de noter sur ton dessin : ton prénom, ton âge et le téléphone de tes parents.

Les catégories :  
3-5 ans  
6-8 ans  
9-11 ans

Récompenses aux gagnants !

Envoie ton dessin par email : [comitedesfetes.stpierre@gmail.com](mailto:comitedesfetes.stpierre@gmail.com)

**Mobilisons nous contre le cancer du sein !**  
**OCTOBRE ROSE - 11 octobre 2020**

**SAINT PIERRE DELS FORCATS**

10h30 : Marche rdv à la mairie (Durée 1h environ)

14h00 - 17h00 : Jeux de sociétés, Jeux de cartes à la salle des fêtes (N'hésitez pas à partager vos jeux préférés ! Places limitées à 30 personnes. Le masque est obligatoire, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition)

Le comité des fêtes ne fixe pas de tarif pour cet événement afin d'aider le lutte contre le cancer du sein. Il sera mis à disposition une boîte permettant à chacun d'y contribuer ou non.

ODE VESTIMENTAIRE : Du rose et encore du rose.

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

**Concours de pêche**  
9 août 2020

**Saint Pierre dels Forcats**

Masque obligatoire !  
Lac du Boutas  
Avenue général de Gaulle

Inscription sur place à partir de 9h30  
Début du concours à 10h  
Adulte 15€, Enfant (+12 ans) 12€  
Renseignement / règlement concours : 06 74 68 47 04 ou page facebook le comité des Fêtes de St Pierre  
(Matériel non fourni - Permis non obligatoire) En cas de mauvais temps l'événement pourra être annulé.

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

**FAMILY BY PIERRE DELS FORCATS**  
Sans ses fêtes

Le Comité des Fêtes de St Pierre et Le Club DYNAMIC'GV vous proposent un :

**STAGE DE CIRQUE**  
SAMEDI 18 JANVIER À 16H00 À PARTIR DE 5 ANS

18h00 - Ateliers :  
- Jonglage : Foule de, Années, chaises, Balles  
- Fabrication de ballons de jonglage  
- Atelier maquillage  
- Atelier atelier offert

17h30 - Buffet / SOIRÉE DANSAÑTE :  
Sur réservation 06 51 85 78 98

SPECTACLE DE FEU GRATUIT : 18H15  
17h30 BUFFET / SOIRÉE DANSAÑTE :  
Sur réservation 06 51 85 78 98

**ST PIERRE DELS FORCATS**  
**DIMANCHE 16 FEVRIER**  
**RIFLE**

20H30 - SALLE DES FETES (A COTE DE LA MAIRIE & DE L'ECOLE)

18 QUINES - 5 CARTONS PLEINS - 1 QUINE ENFANT - 1 CARTON VIDE

TARIFS :  
1 carton : 5 €  
3 cartons : 12 €  
6 cartons : 15 €  
9 cartons : 20 €

Switch  
Jambons  
Panier de fruits  
Petit électro  
Vins - Bons  
Forfaits de ski ...

**SEJOUR :**  
2 JOURS - 1 NUIT  
2 PERSONNES A  
PORT AVENTURA

(En cas de mauvais temps le comité se réserve le droit d'annuler)

Suite aux mesures gouvernementales du COVID 19. L'Ormelette Pascale est annulée ! Afin d'occuper vos enfants le comité des Fêtes vous propose :

**CONCOURS DE DESSIN**

REALISE TON PLUS BEAU DESSIN DE PAQUES

Envoie le avant le 16 avril 2020 par email : [comitedesfetes.stpierre@gmail.com](mailto:comitedesfetes.stpierre@gmail.com)

De 3 à 11 ans

Chaque participant recevra un petit cadeau.

N'oubliez pas de noter ton prénom, ton âge et le numéro de tes parents ! 1 dessin par participant.



## Quoi de neuf en forêt



### Notre forêt souffre

Les tempêtes, la sécheresse, les orages puissants, les attaques de champignons (armillaire), la chenille processionnaire qui fait son apparition en basse altitude la mettent à mal.

La tempête Gloria, le 22 janvier 2020 a laissé des traces jusqu'à 1700 mètres d'altitude.

Suite à la visite des services de l'ONF et du Conseil Départemental (DFCI), il n'y a pas eu de classement en catastrophe naturelle, les dégâts étant trop diffus.

Cet été, le massif forestier a failli être fermé à la circulation, par deux fois, en raison des risques des feux de forêt, à chaque fois sauvé par de gros orages et pluies.

Les orages engendrent beaucoup de ruissellement qui érodent les pistes forestières.

La foudre est présente et peut être source de feux de forêts.

Les pistes forestières sont fermées à la circulation, sauf celle du col de Baille au Pla du Cambre, et en suivant, jusqu'à la vallée de Planes.

La réfection de cette piste, bien abimée est à l'étude.

Certaines « tires » ont été nettoyées en prévision d'un damage pour créer un circuit de promenade hivernale.

### L'exploitation forestière

L'exploitation forestière, bien présente, permet le renouvellement des peuplements et favorise la croissance des arbres d'avenir. Elle contribue à la préservation de la biodiversité, la protection des sols, l'accueil du public et la gestion du paysage.

Les coupes d'amélioration par éclaircies consistent en une coupe sélective des arbres pour leur donner plus d'espaces.

Cette coupe permet de vendre les bois sur pieds à un exploitant forestier qui prend en charge l'abattage, le débardage et le transport. Actuellement deux coupes de vente sont en cours.

Les arbres conservés permettent de préparer la régénération de la forêt.

### L'affouage

L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier au conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants de la commune. Ce mot date du XIII<sup>e</sup> siècle et vient du verbe d'ancien français "affouer" = chauffer.

L'affouage est réservé aux habitants ayant un domicile réel et fixe dans la commune (six mois d'occupation du domicile pendant la période hivernale). En 2020, 20 personnes se sont inscrites à l'affouage et les lots ont été tirés au sort, comme chaque année.

### L'estive

L'estive est ouverte du mois de mai au mois d'octobre.

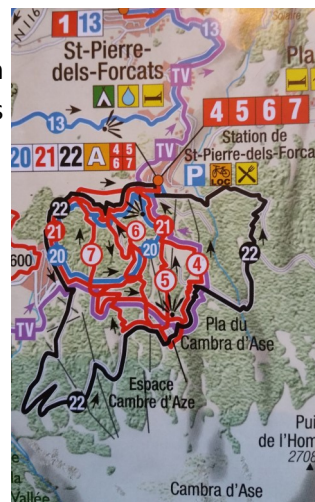
Plusieurs parcs sont délimités par des clôtures à fils électrifiés, attention de ne pas les toucher.

Il existe des passages piétons et VTT, des portes avec poignée, des portails. Utilisez-les !

Le vacher s'applique à installer des poignées faciles à manœuvrer, pensez à les refermer.

### VTT

Les circuits vtt et enduro bien balisés sont de plus en plus utilisés.



### Chasse

La chasse est ouverte du mois de mai au mois de février sous certaines conditions, suivant les différents gibiers chassés.

Vincent ECHARD

***La forêt est source de vie  
Respectons-là  
Protégeons-là  
Partageons-là avec intelligence***

# Syndicat de l'eau

Je vous souhaite tout d'abord une bonne et heureuse année 2021, en espérant que les temps difficiles que nous traversons s'achèvent rapidement.

En tant que nouveau Président du SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement) du Cambre d'Aze, je me permets de vous présenter les nouveaux membres élus du comité syndical, composé de deux représentants par commune membre :

La Cabanasse : Mme Colomer et M. Clerch (suppléants : MM. Garrigolas et Polato),

Mont-Louis : Mme Bergès et M. Letouzé (suppléants : Mme Pailloux et M. Issèle),

Saint-Pierre-dels-Forcats : M. Pinède et moi-même (suppléants : MM. Gaurenne et Echard).

Notre objectif, durant ce mandat, est de poursuivre la dynamique initiée précédemment, tout en rationalisant certains aspects, afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Je souhaite également vous présenter les agents du SIAEPA qui vous servent au quotidien. Ils sont actuellement au nombre de trois. M. Daniel Lacotte, que vous connaissez certainement, est le responsable technique du syndicat depuis 2008. Il partira à la retraite en fin d'année et un nouvel agent nous rejoindra en mars, afin que Daniel lui transmette ses connaissances.

Mme Sarah Edde, ingénieur mutualisé entre quatre syndicats des eaux, entame sa huitième année avec nous.

Enfin, Mme Nathalie Marchand travaille pleinement au syndicat, en tant que secrétaire, depuis le mois de mai dernier, après un remplacement.

Ces agents sont à votre service, n'hésitez pas à les contacter, au 07 87 31 02 39 (numéro de portable du secrétariat, uniquement le matin) ou au 04 68 04 21 04 (mairie de Saint-Pierre).

2020 a été une année de transition, peu de travaux ont été entrepris en raison notamment du changement des membres du comité syndical. Toutefois, à Saint-Pierre, des renouvellements et des créations de vannes de secteurs ont été réalisés.

Pour les années à suivre, de nombreux travaux sont planifiés à l'échelle syndicale (renouvellements de réseaux, travaux à la station d'épuration intercommunale de La Cabanasse...). En particulier, à Saint-Pierre, il est prévu de poursuivre le programme de renouvellement et de création de vannes de secteurs, ou encore de réhabiliter le génie civil des réservoirs syndicaux.

De plus, le schéma directeur d'assainissement se poursuit sur les trois communes. Il s'agit d'une étude globale du système d'assainissement, débouchant sur un programme priorisé de travaux.

La plupart des travaux et études programmés à ce jour sont subventionnés à hauteur de 80 % par le conseil

départemental et l'agence de l'eau.

Cependant, pour assurer la réalisation de notre programme de travaux via notre part d'autofinancement (les 20 % restants après déduction des subventions), ainsi que le fonctionnement de notre service public, il est également nécessaire d'augmenter le prix de l'eau, resté inchangé depuis 2018.

Le « juste prix », fonction de nos recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, a été voté lors du comité syndical du 16 décembre dernier, et prend effet au 1er janvier 2021.

J'ai conscience de l'effort demandé en cette période complexe, mais je vous assure de la nécessité de cette hausse, qui nous permettra d'assurer un service public de qualité.

De plus, toujours dans un souci de rationalité, nous travaillons sur l'actualisation des règlements de service de l'eau potable et de l'assainissement et la mise en place d'un nouveau contrat d'abonnement. Pour préserver l'environnement, ces documents seront mis en ligne sur le site internet de la mairie de Saint-Pierre. J'invite les abonnés qui n'ont pas accès à internet à se rapprocher des services du SIAEPA, pour que ces documents leur soient communiqués en version papier.

Par ailleurs, nous poursuivons notre mutualisation avec les syndicats voisins de Cerdagne, que ce soit au niveau des marchés publics groupés pour bénéficier d'économies d'échelles, ou encore en termes de moyens humains, dans le but de mettre en commun nos savoir-faire et nos compétences administratives et techniques.

Enfin, je vous assure que mon objectif, en tant que Président, est d'assurer la pérennité de ce service public vital de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, géré en régie directe (hormis pour la station d'épuration, exploitée par Suez, sous le contrôle du SIAEPA). Cette gestion implique une meilleure réactivité, une plus grande transparence, mais également la garantie de placer l'intérêt général au cœur de nos décisions.

Bien à vous,

Le Président, Daniel FOURNIER



Sarah EDDE, Daniel FOURNIER, Nathalie MARCHAND, Daniel LACOTTE





## SIAEPA du Cambre d'Aze

COMMUNES DE SAINT-PIERRE-DELS-FORCATS, LA CABANASSE ET MONT-LOUIS

21, Grand'Rue - Mairie

66210 SAINT-PIERRE-DELS-FORCATS

Tel. : 04 68 04 21 04 - Mail : siaepa-cambre-d-aze@orange.fr

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) du Cambre d'Aze gère en régie la plupart de ses compétences, à l'exception de l'exploitation de la station d'épuration intercommunale de La Cabanasse, qui a été confiée à Suez, sous le contrôle du syndicat.

Cette gestion en régie nous permet de garantir un service public qualitatif au juste prix, d'assurer une meilleure réactivité, mais également de maintenir une transparence dans la totalité de nos actions.

J'aimerais sincèrement que ce service public vous apporte entière satisfaction et je vous confirme ma volonté de placer l'intérêt général de cette structure au centre de mes préoccupations.

C'est pourquoi j'ai souhaité que le prix de l'eau et de l'assainissement collectif rende compte de la réalité actuelle des dépenses de fonctionnement et d'investissement du syndicat.

Aussi, après une analyse financière menée en interne, à partir des prévisions de 2021, je vous annonce qu'il est nécessaire d'augmenter les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

En effet, ces derniers n'avaient pas été augmentés depuis 2016, et les parts fixes avaient même diminué en 2018, passant de 60 € pour l'eau potable et 60 € pour l'assainissement, à 50 € pour l'un comme pour l'autre.

Les nouveaux montants des parts fixes et proportionnelles de ces deux services vous sont explicités dans le tableau ci-dessous. Ces tarifs ont été validés par le comité syndical dans sa séance du 16 décembre 2020.

Par ailleurs, pour plus de transparence, la location du compteur d'eau potable, autrefois incluse dans la part fixe, apparaîtra dorénavant à part. Cette dernière a été calculée par rapport au coût d'un compteur, dont la durée de vie est de 10 ans. Ainsi, la location annuelle du compteur équivaut à un dixième du coût du compteur, selon son diamètre.

Libellé	Tarif 2020	Tarif à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021
Part fixe d'eau potable		60 € / an
Location du compteur d'eau potable	50 € / an	6,80 € / an pour un compteur de diamètre 15 mm 7,30 € / an pour un compteur de diamètre 20 mm 13,80 € / an pour un compteur de diamètre 25 mm 18,80 € / an pour un compteur de diamètre 40 mm
Part proportionnelle d'eau potable	1 € / m <sup>3</sup>	1,05 € / m <sup>3</sup>
Part fixe d'assainissement	50 € / an	67 € / an
Part proportionnelle d'assainissement	1 € / m <sup>3</sup>	1,06 € / m <sup>3</sup>

Par ailleurs, je porte également à votre connaissance les tarifs des trois redevances de l'Agence de l'Eau, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, fixés par elle-même, et dont les montants lui sont entièrement reversés :

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau : 0,0466 € / m<sup>3</sup>,

Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique : 0,28 € / m<sup>3</sup>,

Redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0,15 € / m<sup>3</sup>.

Enfin, la T.V.A. est applicable sur la totalité de la facture, à un taux de 5,5 % pour la partie « eau potable » et de 10 % pour la partie « assainissement ».

J'ai bien conscience de l'effort que je vous demande, en particulier en cette période complexe. Toutefois, je vous assure qu'il est nécessaire pour maintenir le fonctionnement de notre structure d'une part, et mener à bien notre programme de travaux d'autre part, afin de répondre aux contraintes réglementaires de plus en plus poussées et de renouveler nos réseaux vieillissants.

Les services du SIAEPA restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à les solliciter en cas de difficultés.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,  
Daniel FOURNIER



# Chaque geste citoyen compte !

Les lingettes et autres éléments solides jetés dans les toilettes représentent 7 tonnes de déchets par an, récupérés à la station d'épuration, uniquement pour les communes de Saint-Pierre-dels-Forcats, La Cabanasse et Mont-Louis !  
Le coût de traitement de ces déchets est répercuté sur la facture d'eau...

Les produits chimiques et les médicaments ne sont pas traités à la station d'épuration, ils rejoignent directement la rivière puis la mer.

## NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES

NE CONFONDONS PAS BIODÉGRADABLE ET JETABLE DANS LES TOILETTES



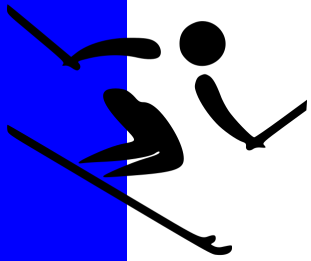
**ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS  
ÇA POLLUE  
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION  
C'EST PUNISSABLE**

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC

Source : [www.jaimeradio.fr](http://www.jaimeradio.fr)

Nous en sommes tous responsables...  
Merci de penser à la planète et aux générations futures !





## Les nouvelles du cambre d'aze

La saison 2019/2020 a commencé le 1° décembre 2019 pour se terminer le 14 mars 2020, soit 96 jours d'ouverture, ce qui correspond à une durée d'exploitation moyenne, (moyenne sur 19 saisons : 96 jours), malgré une fermeture anticipée pour cause de Covid 19.

Cette dernière se caractérise par ;

### L'exploitation

La neige naturelle conjuguée à la neige de culture mieux utilisée que les saisons précédentes nous ont permis de commencer d'exploiter partiellement notre domaine dès le 1° décembre, ce qui est peu fréquent sur notre station.

A ce titre, le prêt (à titre gratuit) par Altiservice de deux enneigeurs de dernière génération, a été très bien perçu, non seulement pour parfaire l'enneigement sur des secteurs compliqués à enneiger, mais aussi pour analyser sur notre domaine l'efficacité redoutable de ce type d'enneigeur.

Nous réalisons en novembre-décembre 2019 un chiffre d'affaires (CA) de 347 958 € ce qui est légèrement en deçà à nos moyennes, la cause venant de la vente de forfaits promotionnels de novembre en baisse de 21,61%.

Janvier 2020 a relativement bien fonctionné. Nous réalisons un montant de 254 258 € de CA contre 201 747 € moyens sur les 10 dernières saisons.

Février reste depuis quelques saisons le mois fort de notre exploitation.

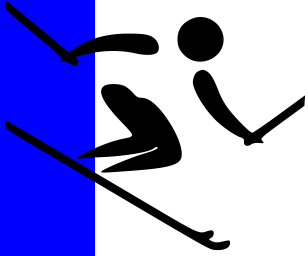
Nous réalisons un excellent CA : 1 046 643 € sans vraiment rencontrer beaucoup de difficultés en exploitation.

Alors que nous étions en marche pour une très belle fin de saison compte tenu de l'enneigement exceptionnel sur notre domaine, intervient en février la tempête « Gloria » et avec elle la fermeture de la RN 116 à hauteur de Sauto/Fetges suite à un glissement de terrain.

Cette interdiction de circuler sur la 116 qui va sévir de longs mois pendant lesquels les déviations mises en place vers les routes RD4C et RD4 ne favorisera pas notre versant, les skieurs potentiels devant traverser la totalité du plateau du Capcir avant de rejoindre notre station.

La conséquence comptable a été très douloureuse pour le SIECA et les commerces installés sur le piémont du Cambre d'Aze. En effet, alors que nous pouvions escompter une recette à minima entre 450/500 000 € (compta/ analytique) sur le mois de mars, nous ne comptabilisons que 157 569 €.





La fermeture de la station se fera le 14/03 (Covid 19.) et au total, nous réalisons un chiffre d'affaires de 1 806 428 €, ce qui reste malgré tout une bonne saison pour notre station.

Nous avons employé sur cette dernière saison 55 salariés (dont 6 permanents).

Altiservice dont c'était la première année d'exploitation en accompagnement nous a apporté ce que nous espérions en terme de commercialisation et de ventes de produits.

Nous l'avons choisi pour poursuivre dans la même mission pour la prochaine saison 2020/2021.

### **Les comptes budgétaires**

Le compte administratif 2019 est arrêté sans « restes à réaliser » en fonctionnement et en investissements.

#### **- Section de fonctionnement**

le dernier terme pour 270 000 €/400 000 € de l'avance de trésorerie consentie en 2016 par la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes a été réglé sur la saison 2019/2020.

Le montant correspondant à 50% de notre épargne brute 2018 (dette secondaire) a été réglé début d'année 2020 après éclaircissement et acceptation des comptes par les établissements financiers signataires du protocole de décembre 2005 suite au retraitement pour cause de produits exceptionnels.







Comme prévu, la continuité de la remise en état du matériel roulant (dameuses, motoneiges, véhicules tout terrain) commencée en N-1 a été terminée (réalisation de ces travaux sur place grâce à la technicité de notre mécanicien, juste avant son départ à la retraite et auquel nous souhaitons le meilleur pour la suite).

Le travail de maintenance et de mise en sécurité des remontées mécaniques a été effectué également pendant l'intersaison.

### Section d'investissement

Deux grandes inspections trentenaires ont été réalisées sur deux téléskis  
Durant l'intersaison nous avons mis en place une nouvelle billetterie + mains libres.

Nous avons également fait l'acquisition de deux enneigeurs de dernière génération.

Les 2 canons déplaçables sont une réelle opportunité financière et seront un complément intéressant au réseau d'enneigeurs fixes déjà en place pour l'enneigement de secteurs difficiles à exploiter.

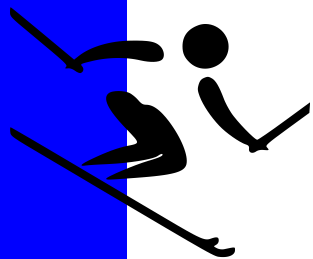
Une grande partie des travaux concernant la mise en place de ces investissements structurants indispensables à la poursuite de l'exploitation du domaine skiable a été réalisée par nos employés permanents (ouverture des tranchées entre les usines à neige de St Pierre et d'Eyne pour permettre le passage de la fibre optique), travail pour lequel ils doivent être remerciés et également avec l'aide (précieuse et gratuite) des employés d'Altiservice lesquels ont assuré la partie assemblage de la fibre optique.

Les techniciens du fournisseur de la billetterie « Teamaccess », les informaticiens d'Altiservice ainsi que notre chef d'exploitation et régisseuse ont logiquement participé à la finalisation du produit (formation + contrôle + paramétrage).

Coût de ces investissements structurants	Financement global
Billetterie + mains libre = 154 500 € HT	Subvention Département : 116 514 € HT
2 Canons = 49 900 € HT	Fonds propres *: 200 000 € HT

\*Les fonds propres sont représentés par deux crédits : 100 000 €





## La continuité

Difficile aujourd'hui de se projeter rationnellement sur notre avenir. Nous allons vivre une saison blanche. Notre secteur d'activité, comme bien d'autres, est à l'arrêt, pour combien de temps ?

Avec quelles ressources financières émanant de l'état pourrions-nous organiser notre reprise ? Autant de questions pour lesquelles nous n'avons aucune réponse et qui sont des plus préoccupantes.

Cela dit, malgré l'aide des pouvoirs publics, nous n'avons pu régler nos problèmes avec l'URSSAF et de ce fait restons fragiles.

Sur ce thème, nous travaillons à faire évoluer nos statuts vers une autre structure : l'EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial). Cela n'aura pas de grande répercussion sur notre fonctionnement mais devrait certainement nous aider à assurer l'obtention de certaines aides sociales et des mesures de soutien du gouvernement.

Lors de notre dernière réunion annuelle avec les banques (convention de décembre 2005), compte tenu de notre situation financière très tendue (plus d'encaissement depuis le 14 mars dernier), nous avons sollicité de pouvoir conserver dans notre trésorerie le montant qui leur était alloué par rapport au 50% de l'épargne brute soit 113 122,19 € (après retraitement). Nous attendons leur réponse. Nous avons également abordé, une nouvelle fois, le désendettement concernant la dette secondaire. Une ouverture semble se dessiner pour une négociation le premier semestre 2021. Nous vous tiendrons informés.

Au sujet des bonnes nouvelles, l'obtention des subventions qui permettront de parfaire le financement des travaux d'investissements :

Département : 116 514 € (mise en place billetterie + mains libres + achat des enneigeurs)  
État : 33 290 € (réfection toit du snack + caisses )  
Région : 8 300 € (divers travaux)

2020, aura été très compliquée, réellement, particulière et stressante.

Restons confiants, souhaitons nous une suite bien meilleure pour 2021,

Je vous présente mes meilleurs vœux avec surtout une très bonne santé.

Pierre BLANQUÉ



## Contacts utiles :

**Pompiers :** 18

**Gendarmerie :** 17

**SAMU :** 15

**Mairie :** 04.68.04.21.04

mairie.stpierreforcats@wanadoo.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h

Maire et adjoints sur rendez-vous

Site internet : [www.stpierreforcats.fr](http://www.stpierreforcats.fr)

**Station de sports d'hiver**

04.68.04.25.25

Site internet: [www.cambredaze.com](http://www.cambredaze.com)

**ESF :** 04.68.04.26.57

**École :** 04.68.04.20.35

**PNR :** 04.68.04.97.60

**Communauté de Communes :**

04.68.04.49.86

**Scierie :**

04.68.04.29.57/06.72.77.58.67

**Déchetterie Bolquère :**

04.68.04.64.54

**Maison sociale à Font-Romeu :**

04.68.30.19.58

**Permanences sociales** sur rendez-vous 04.68.30.19.58

**Aide à domicile ADMR :**

04.68.04.31.56

**Crèche :**

04.68.04.20.75

**Scolaire/Périscolaire/Centre de Loisirs :**

04.68.04.49.86

**Syndicat d'eaux :**

07.87.31.02.39

04.68.04.21.04

**Dépannage électricité :**

09.72.67.50.66

**Contact présence verte et animation seniors:**

04.68.04.49.86

**Météo montagne: 32 50**

**Etat des routes PO:**

04.68.38.12.05

**Trésorerie de Mont-Louis :**

04.68.04.17.77

## Bilan 2020 sur la sécurité

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent et des alertes de vigilance météorologique nombreuses. Dans ce contexte particulier nous essayons de vous informer et de vous aider avec les services d'incendie et de secours.

Les chiffres de l'année :

Nombre total de sorties de secours sur la commune du 01/01/2020 au 31/12/2020 : 20

Nombre total d'alertes préfectorales relayées à la population : 5

Nous espérons que 2021 soit plus calme ainsi nous pourrions proposer à la population une initiation gratuite aux gestes qui sauvent. Ce qui permettrait à chaque citoyen de Saint Pierre de devenir le premier maillon de la chaîne des secours et ainsi préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.

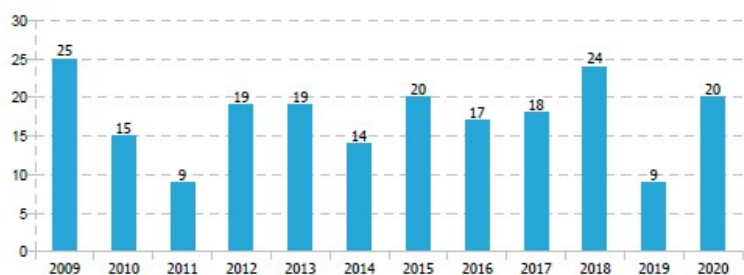
Après une vérification des poteaux incendie de la commune, nous envisageons d'en rajouter 3 afin d'obtenir une meilleure protection contre l'incendie.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent à maintenir un niveau de sécurité satisfaisant dans notre commune.

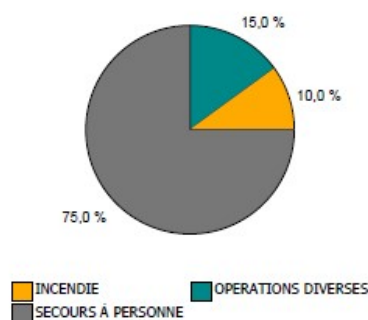


Jean-Marie PINEDE

### Evolution du nombre d'interventions



### Activités Operationnelles sur le territoire de la commune



Répartition des Interventions par catégorie de sinistre	Nb inter	Charge OPS (hommes x heures)
INCENDIE	2	14
OPERATIONS DIVERSES	3	15
SECOURS À PERSONNE	15	99
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>129</b>

Sources : SDIS des Pyrénées



## Bibliothèque

Chères lectrices, chers lecteurs

Compte tenu de la situation sanitaire, la bibliothèque a créé en septembre une adresse email : [biblio.saintpierredelsforcats@gmail.com](mailto:biblio.saintpierredelsforcats@gmail.com), ainsi qu'une page Facebook : [Bibliothèque municipale Saint Pierre Dels Forcats](#).

Un service de retrait/livraison a été mis en place.

Prochainement vous pourrez accéder au catalogue en ligne, les modalités vous seront données lors de votre remise de la nouvelle carte de lecteur.

La bibliothèque met tout en œuvre afin de vous proposer ce nouveau service.

Passez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches, continuez de respecter les gestes barrières.

La bibliothèque vous accueille tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires de 17h à 18h.

Bonne lecture.

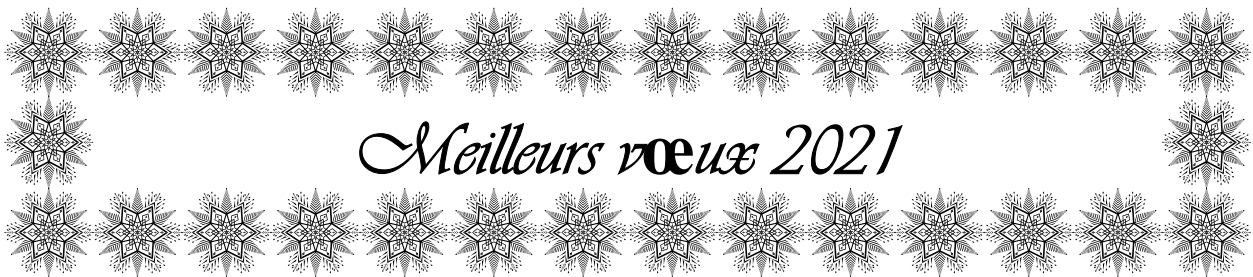
Delphine MOULINIER

## Nouvelle correspondante locale de l'Indépendant

Depuis le mois de Août dernier, Patricia OSTER est correspondante locale de l'Indépendant. Bien connue des habitants de St Pierre puisqu'elle a occupé le poste de secrétaire de Mairie durant 20 ans, elle est actuellement responsable administrative et financière au sein du PNR. Elle n'en reste pas moins attachée et dévouée à sa commune.

Elle succède à Pierre CAZEILLES, qui a rempli cette fonction avec enthousiasme durant 10 ans.

Elle est à l'écoute de tout sujet que vous souhaiteriez publier. Vous pouvez la contacter par téléphone au 06.71.19.44.10 ou par mail : [oster@orange.fr](mailto:oster@orange.fr).



Numéro gratuit  
Photos libres de droit.  
Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Pierre BLANQUE,  
Rédaction : Pierre BLANQUE, Daniel FOURNIER, Béatrice GARCIA, Marie ROYERE, Nos écoliers,  
Joëlle SERRANO, Jean-Marie PINEDE, Vincent ECHARD, Noémie RODRIGUEZ, Delphine MOULINIER  
Mise en page et impression : Audrey ROULLIN, Doriane CORVAISIER